

# Modalités des produits dérivés relatives aux A-Tokens

VERSION 2.0.0, DATÉE DU 3 FÉVRIER 2025

## 1. INTRODUCTION AUX PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATION DES PRODUITS

- 1.1. Champ d'application. Ces Modalités des produits dérivés (« Modalités des produits dérivés relatives aux A-Tokens ») régissent l'acquisition et la détention d'A-Tokens et la résiliation des contrats A-Token par Bitpanda GmbH, A-1020 Wien, Stella-Klein-Löw-Weg 17, Autriche, immatriculée auprès du tribunal de commerce de Vienne sous le numéro FN 569240 v (« Bitpanda ») et le client Bitpanda (« Client »), dans le cadre des activités d'investissement sur les plateformes en ligne (<https://www.bitpanda.com>) ou les applications mobiles exploitées par Bitpanda (« Systèmes Bitpanda »).
- 1.2. En plus des dispositions énoncées dans ce document, les dispositions générales du « Contrat d'utilisation » s'appliquent à votre utilisation de la « Plateforme Bitpanda » et à toute « Transaction » effectuée sur la Plateforme Bitpanda.
- 1.3. Partie contractante. Chaque fois que vous effectuez une Transaction pour des A-Tokens, la Transaction est conclue entre vous et « Bitpanda GmbH ». Ces Modalités des produits dérivés relatives aux A-Tokens annulent et remplacent tout accord existant entre vous et Bitpanda GmbH concernant la fourniture des services décrits aux présentes.
- 1.4. Conflits entre les Conditions. En cas de conflit entre les Conditions d'utilisation, d'autres « Conditions d'utilisation des produits » et ces Modalités des produits dérivés relatives aux A-Tokens, ces dernières prévaudront en ce qui concerne les A-Tokens.

## 2. A-TOKEN

2.1. Les A-Tokens sont des contrats financiers dérivés entre le Client et Bitpanda qui font référence à certaines actions, matières premières négociées en bourse (« **ETC** »), titres de créances négociés en bourse (« **ETN** »), ou parts de fonds négociés en bourse (« **ETF** »), y compris les fonds du marché monétaire (« **MMF** »), et d'autres fonds d'investissement (les ETF, MMF, et autres fonds d'investissement sont collectivement appelés « **Fonds** ») ainsi que des certificats et des jetons de sécurité, appelés le « **Sous-jacent** » (« **A-Token** »). La valeur de l'A-Token reflète à tout moment la valeur de marché actuelle du Sous-jacent. Le A-Token réplique ainsi l'intégralité de la performance du Sous-jacent auquel il fait référence. En outre, conformément au point 11, le Client a droit au paiement de tout dividende ou distribution de fonds après déduction des impôts, des frais éventuels et des autres coûts liés au Sous-jacent (voir le point 14 pour plus de détails).

2.2. Bitpanda souligne explicitement que le marché international des opérations sur titres se compose non seulement d'actifs sous-jacents sous la forme d'actions et de parts d'ETF, mais aussi de « titres représentatifs d'actions » qui représentent des actions de sociétés étrangères (par exemple, des American Depositary Receipts). Les actions et les titres représentatifs d'actions étant similaires à de nombreux égards, ils sont uniformément désignés ci-dessous par le terme « actions ». Le terme « actions » utilisé dans les présentes Modalités des produits dérivés fait référence non seulement aux « actions » au sens du droit des sociétés ou du droit des valeurs mobilières, mais aussi à tous les types de titres et autres instruments qui servent d'actifs sous-jacents à l'A-Token.

**Les Clients doivent être conscients que, selon la structure d'un titre représentatif d'une action, les droits des détenteurs peuvent être nettement moins favorables que ceux d'un actionnaire de la société concernée. Les Clients sont encouragés à évaluer en détail les dispositions sous-jacentes du titre représentatif d'une action et à évaluer de manière indépendante son adéquation sur la base de sa structure.**

2.3. Les détails exacts du Sous-jacent d'un A-Token (désignation, ISIN, etc.)

figurent dans les fiches d'information de base/Documents d'informations clés respectifs, publiés par Bitpanda, conformément au Règlement PRIIPs (UE) n°1286/2014. Ceux-ci seront mis à la disposition du Client pour être téléchargés via les systèmes Bitpanda au cours du processus d'acquisition sous la forme d'hyperliens. Le Client peut demander la fourniture gratuite d'une copie papier de la fiche d'information de base/des Documents d'informations clés.

- 2.4.** Le courtage d'A-Token, c'est-à-dire la réception et la transmission des ordres d'un Client concernant l'acquisition d'A-Tokens ou la résiliation des contrats d'A-Token entre Bitpanda et le Client, est exclusivement effectué par Bitpanda Financial Services GmbH, Stella-Klein-Löw-Weg 17, A-1020 Wien, Autriche - immatriculée auprès du tribunal de commerce de Vienne sous le numéro FN 551181 k («**Services financiers** ») dans le cadre des Systèmes Bitpanda.
- 2.5.** Il est à noter qu'à l'exception du service mentionné au point 2.4, ni Bitpanda ni les Services financiers ne fournissent de services de titres (liés) ou d'activités d'investissement conformément à l'article 1, Z 3 ou Z 4 de la loi autrichienne de 2018 sur la surveillance du négoce du marché des valeurs mobilières (« WAG 2018 »), et qu'il n'y a pas de conseil en investissement explicite ou implicite destiné au Client.
- 2.6.** Les Clients doivent noter que l'A-Token n'est pas représenté sur une blockchain et qu'il ne s'agit pas d'un jeton ERC20, mais plutôt d'une entrée de base de données interne à Bitpanda. Les A-Tokens ne peuvent donc être acquis ou résiliés que par le biais des Systèmes Bitpanda, Bitpanda étant toujours le partenaire contractuel d'un Client dans une transaction impliquant un A-Token. Par conséquent, la transmission ou tout autre transfert de contrats d'A-Token à d'autres Clients, à des tiers ou à des adresses de portefeuille externes est techniquement et légalement exclue.
- 2.7.** Il est explicitement noté qu'il existe un risque général de marché et de volatilité associé aux actifs sous-jacents de l'A-Token, pouvant affecter la valeur de l'A-Token en conséquence. Le Client reconnaît explicitement que les A-Tokens, en tant que contrats financiers dérivés, sont des instruments financiers hautement spéculatifs et qu'ils peuvent conduire à une perte allant

jusqu'à 100 % du capital investi (perte totale). Les risques importants associés aux A-Tokens sont décrits en détail dans le prospectus de l'A-Token et dans le document d'informations clés de l'A-Token.

## 2.8. CASH PLUS

Cash Plus est indépendant du plan Bitpanda Savings et est proposé en complément de celui-ci. Les dispositions suivantes s'appliquent également à Cash Plus :

- 2.8.1. La monnaie électronique achetée par les clients est stockée dans des sous-comptes du Compte Client Bitpanda respectif au sein des systèmes Bitpanda, libellés dans la devise respective (« **E-Money Wallets** ») et affichés en tant que « Solde E-Money » dans le Compte Client Bitpanda (par exemple, monnaie électronique en EUR, monnaie électronique en USD, monnaie électronique en GBP).
- 2.8.2. Dans le cadre de Cash Plus, il est possible d'acquérir des A-Tokens dont le Sous-jacent est un MMF (« **A-Token Cash Plus** »). Actuellement, Bitpanda propose des A-Tokens Cash Plus faisant référence à trois MMF libellés dans différentes devises : EUR, USD et GBP. Les A-Tokens Cash Plus dont le Sous-jacent est le MMF libellé en EUR sont appelés « **A-Token Cash Plus en EUR** », les A-Tokens Cash Plus dont le Sous-jacent est le MMF libellé en USD sont appelés « **A-Token Cash Plus en USD** » et les A-Tokens Cash Plus dont le Sous-jacent est le MMF libellé en GBP sont appelés « **A-Token Cash Plus en GBP** ».
- 2.8.3. Les Clients ont la possibilité d'échanger leur E-Money en EUR contre des A-Tokens Cash Plus en EUR, leurs E-Money en USD contre des A-Tokens Cash Plus en USD, et leurs E-Money en GBP contre des A-Tokens Cash Plus en GBP (chacun selon les conditions spécifiées ci-dessous ; l'E-Money en EUR, l'E-Money en USD et l'E-Money en GBP sont désignés ensemble comme l'« **E-Money admissible** »).
- 2.8.4. Les Clients peuvent soumettre une offre contraignante à Bitpanda via les Systèmes Bitpanda afin de conclure un contrat d'adhésion à Cash Plus (« **Adhésion** ») (« **Offre finale Cash Plus** »). Le Client est lié par

cette Offre finale Cash Plus pendant une période de 24 heures après sa soumission (« **Période d'offre** »). Une Offre finale Cash Plus du Client est reçue par les Services financiers et transmise à Bitpanda conformément à l'article 1, Z 3 al. a de la WAG 2018. Une Offre finale Cash Plus sera acceptée par Bitpanda par le biais d'une acceptation explicite de l'offre vis-à-vis du Client dans les Systèmes Bitpanda pendant la Période d'offre. Le Client sera informé de l'acceptation ou de la non-acceptation de l'Offre finale Cash Plus via les Systèmes Bitpanda.

**2.8.5.** En choisissant de participer, Bitpanda et le Client conviennent que le Client soumettra automatiquement une offre par le biais des Systèmes Bitpanda pour conclure un contrat (dérivé) concernant l'acquisition de A-Tokens Cash Plus, équivalent au montant total de E-Money admissibles disponibles dans les E-Money Wallets à ce moment-là, immédiatement avant les heures du renouvellement respectives (telles que définies au point 2.8.8 ci-dessous), calculées sur la base du taux du A-Token Cash Plus respectif à l'heure du renouvellement (« **Offre de conversion automatique** »). Pour éviter toute ambiguïté, il n'est pas possible de convertir une partie seulement du Solde d'E-Money admissible. Par exemple, si le Client possède de l'E-Money en EUR, il propose de le convertir en E-Money Cash Plus en EUR. Si le Client possède de l'E-Money dans plusieurs devises (par exemple de l'E-Money en EUR et de l'E-Money en USD), il propose de convertir l'E-Money en EUR en E-Money Cash Plus en EUR et l'E-Money en USD en E-Money Cash Plus en USD. Chaque Offre de conversion automatique est reçue par les Services financiers et transmise à Bitpanda conformément à l'article 1, Z 3 al. a de la WAG 2018. Si Bitpanda accepte cette Offre de conversion automatique, l'E-Money admissible concernée du Client sera convertie en A-Tokens Cash Plus au moment du renouvellement respectif au taux en vigueur (pour le calcul, veuillez consulter le point 4 ci-dessous) - (« **Conversion automatique** »).

- 2.8.6.** Au moment du renouvellement, le solde d'E-Money admissible du Client est reçu par les Services financiers conformément aux Conditions générales des Services financiers (vous les trouverez [ici](#)) et transmis à Bitpanda dans le but d'acquérir des A-Tokens Cash Plus comme spécifié au point 2.8.5.
- 2.8.7.** Les jours fériés observés par les MMF qui ne constituent pas des jours fériés légaux en Autriche ne seront pas considérés comme des « jours ouvrables » aux fins de la présente section 2.8. Ces jours fériés sont indiqués dans le calendrier des jours fériés du MMF concerné (disponible [ici](#)). Veuillez noter que ce calendrier de jours fériés peut être modifié à tout moment.
- 2.8.8.** En fonction de l'E-Money admissible, la Conversion automatique a lieu à différents moments :
- E-Money en EUR : 10:00 CET ;
  - E-Money en GBP : 10:00 CET ;
  - E-Money en USD : 14:00 CET
- (« **Heures du renouvellement** »).
- 2.8.9.** En raison de problèmes techniques liés aux Systèmes Bitpanda (voir le point 7), il peut y avoir des retards dans le traitement ou l'acceptation d'une Offre finale Cash Plus ou dans le traitement ou l'acceptation d'une Offre de conversion automatique.
- 2.8.10.** Le Client peut se retirer de Cash Plus en cliquant sur le bouton « Se retirer » et en suivant les étapes affichées sur les Systèmes Bitpanda (« **Retrait** »). Si le Client se retire, les contrats dérivés concernant tous les A-Tokens Cash Plus détenus par le Client au moment du retrait seront résiliés, et les A-Tokens Cash Plus seront convertis en E-Money admissible respective. Cela signifie que les A-Tokens Cash Plus en EUR seront convertis en E-Money en EUR, les A-Tokens Cash Plus en USD en E-Money en USD et les A-Tokens Cash Plus en GBP en E-Money en GBP. La cession partielle d'A-Tokens Cash Plus est

impossible à moins que le Client n'utilise des parties des A-Tokens Cash Plus pour acheter des actifs différents des A-Tokens sur les Systèmes Bitpanda, conformément au point 2.8.12.

**2.8.11.** Comme alternative à l'option de Retrait décrite au point 2.8.11, les Clients peuvent résilier les Modalités des produits dérivés relatives aux A-Tokens Cash Plus qu'ils détiennent en cliquant sur le bouton « déplacer le solde vers le wallet » et en suivant les étapes affichées sur les Systèmes Bitpanda (« **Désinvestissement à court terme** »). Le désinvestissement partiel d'A-Tokens Cash Plus n'est pas possible. Pour éviter toute ambiguïté : un Désinvestissement à court terme n'entraîne pas la résiliation ou l'interruption de la Conversion automatique conformément au point 2.8.5. Cela signifie que la Conversion automatique aux heures de renouvellement respectives se poursuivra indépendamment d'un Désinvestissement à court terme.

**2.8.12.** Lorsqu'un Client souhaite acheter des actifs (autres que des A-Tokens Cash Plus) sur les Systèmes Bitpanda, il sera informé si son Solde d'E-Money est suffisant pour régler l'Offre d'achat finale correspondante. Si le solde d'E-Money est insuffisant pour régler l'Offre d'achat finale, le Client fait une offre ferme de vente (d'une partie) des A-Tokens Cash Plus pour régler l'Offre d'achat finale en cliquant / confirmant la vente sur les Systèmes Bitpanda. Si l'Offre d'achat finale est acceptée, le montant correspondant en A-Tokens Cash Plus sera d'abord converti en E-Money et, par conséquent, cette E-Money sera utilisée pour acheter les Tokens demandés dans l'Offre d'achat finale. Cette procédure se déroulera automatiquement et vous ne pourrez pas utiliser l'E-Money reçue au cours de cette procédure à d'autres fins que la réalisation de l'Offre d'achat finale.

### **3. ACQUISITION ET RÉSILIATION D'A-TOKENS**

**3.1.** La conclusion ou la résiliation des contrats A-Token peut être initiée par le Client de trois manières :

**3.1.1.** manuellement par le Client ;

**3.1.2.** dans le cadre d'un Plan Bitpanda Savings (tel que défini ci-dessous) ; ou

**3.1.3.** dans le cadre de Cash Plus (tel que défini ci-dessous).

Ces options d'acquisition et de résiliation des contrats A-Token sont indépendantes les unes des autres, et la résiliation et/ou la modification de l'une de ces options n'a aucun effet sur les autres options ou sur les présentes Modalités des produits dérivés relatives aux A-Tokens.

### **3.2. Acquisition et résiliation manuelles d'A-Tokens**

**3.2.1.** La conclusion manuelle d'un contrat A-Token (« **Acquisition manuelle** ») se produit par le biais d'une offre faite par le Client et d'une acceptation de Bitpanda.

**3.2.2.** La résiliation manuelle d'un contrat A-Token se fait par une offre soumise par le Client et une déclaration d'acceptation par Bitpanda.

### **3.3. Acquisition et résiliation des A-Tokens dans le cadre du Plan Bitpanda Savings**

**3.3.1.** Le Client peut mettre en place un Plan d'épargne qui acquiert régulièrement et automatiquement une valeur ou un nombre prédéterminé d'A-Tokens (et/ou d'autres actifs non couverts par les présentes Modalités des produits dérivés relatives aux A-Tokens) conformément aux Conditions générales de Bitpanda GmbH & BAM (« **Plan Bitpanda Savings** »).

**3.3.2.** Un contrat A-Token dans le cadre d'un Plan Bitpanda Savings est conclu par la soumission automatique par le Client d'offres individuelles concernant l'acquisition d'A-Tokens au moment et au montant spécifiés par le Client lors de l'activation du Plan Bitpanda Savings, et d'une déclaration d'acceptation par Bitpanda concernant chacune de ces offres.

**3.3.3.** La résiliation d'un contrat A-Token conclu dans le cadre d'un Plan Bitpanda Savings se fait par le biais d'une offre faite par le Client et d'une déclaration d'acceptation par Bitpanda.

### **3.4. Acquisition et résiliation d'A-Tokens dans le cadre de Cash Plus**

- 3.4.1.** La conclusion d'un contrat A-Token au sein de Cash Plus se fait par le biais d'une offre individuelle du Client après son adhésion à Cash Plus (voir le point 2.8.5 ci-dessus).
- 3.4.2.** La résiliation d'un contrat A-Token conclu dans le cadre de Cash Plus se fait soit par un Retrait conformément au point 2.8.10, soit par un Désinvestissement à court terme conformément au point 2.8.11.
- 3.5.** Dispositions générales applicables à toutes les méthodes d'acquisition et de résiliation d'A-Tokens, sauf indication contraire explicite ci-après :

  - 3.5.1.** Pour les transactions en A-Tokens qui ont lieu par Acquisition manuelle ou dans le cadre d'un Plan Bitpanda Savings, les Systèmes Bitpanda affichent la sélection des A-Tokens disponibles et leur prix actuel pour l'acquisition ou la résiliation.
  - 3.5.2.** Les prix affichés dans les Systèmes Bitpanda pour l'Acquisition manuelle d'A-Tokens ou l'acquisition d'A-Tokens dans le cadre d'un Plan Bitpanda Savings, ainsi que toutes les autres informations concernant un A-Token, affichées dans les Systèmes Bitpanda, ne constituent pas une offre de Bitpanda de conclure ou résilier des contrats A-Token.
  - 3.5.3.** Toutes les informations fournies dans les Systèmes Bitpanda à propos d'un A-Token constituent simplement une invitation au Client à faire une offre (invitatio ad offerendum), à conclure ou à résilier un contrat A-Token au prix déterminé conformément au point 4 au moment où le Client soumet l'offre, sur la base de ces Modalités des produits dérivés.
  - 3.5.4.** Le Client peut acheter des A-Tokens par montants fractionnés et n'est pas limité à des actions entières. Les A-Tokens ne sont pas librement transférables et ne peuvent être acquis qu'auprès de Bitpanda et résiliés avec Bitpanda. Les contrats A-Token sont à durée indéterminée.
  - 3.5.5.** Si le Client propose à Bitpanda de conclure un contrat pour un A-Token, Bitpanda peut accepter cette offre dans un délai d'une minute. L'acceptation suppose que le Client dispose de fonds

suffisants dans un portefeuille fiduciaire. L'acceptation par Bitpanda se fait par le biais d'une confirmation dans les Systèmes Bitpanda et/ou par e-mail. Si Bitpanda n'accepte pas l'offre du Client dans ce délai, l'offre du Client expire et le Client n'est donc plus lié à son offre. En cas d'acceptation, le solde du portefeuille du Client est réduit du prix des A-Tokens tel que déterminé au point 4 au moment où le Client a fait l'offre. Ainsi, l'accord sur les détails du contrat consiste en une combinaison de l'acceptation de ces Modalités des produits dérivés et du prix spécifique des A-Tokens au moment où le Client a fait l'offre, ainsi que du nombre de fractions d'A-Tokens.

**3.5.6.** Bitpanda se réserve le droit (i) de ne pas accepter l'offre d'un Client conformément aux points 2.8.4, 2.8.5 et/ou 3.5.3, sans en indiquer les raisons, (ii) après avoir accepté l'offre d'un Client conformément aux points 2.8.4, 2.8.5, et/ou 3.5.3, de ne pas exécuter le contrat A-Token correspondant pour des raisons importantes (en particulier en raison d'exigences réglementaires ou d'autres dispositions légales ou d'ordres administratifs ou judiciaires), ou (iii) d'exclure complètement certains Clients de l'achat d'A-Tokens sans en indiquer les raisons. Il est explicitement précisé que cela n'affecte pas la résiliation des contrats A-Token déjà acquis. Le Client sera informé de la non-acceptation d'une offre via les Systèmes Bitpanda et/ou par e-mail.

#### **4. PRIX**

- 4.1.** Les prix des A-Tokens affichés dans les Systèmes Bitpanda sont basés sur les taux fournis par le principal fournisseur d'informations sur les prix, Lang & Schwarz TradeCenter AG & Co. KG (« **L&S** »), ou un autre fournisseur d'informations sur les prix équivalent conformément aux points 4.8 ou 4.9 (L&S ou cet autre fournisseur d'informations sur les prix, désigné comme le « **Fournisseur d'informations sur les prix** ») pour l'acquisition et la résiliation des actifs sous-jacents de l'A-Token.
- 4.2.** Pendant les heures de négociation du fournisseur d'informations sur les prix (du lundi au vendredi de 07 h 30 à 23 h 00, ainsi que le samedi de 10 h 00 à

13 h 00 et le dimanche de 17 h 00 à 19 h 00 HAEC/HNEC, « **heures de négociation** »), les taux d'acquisition et de résiliation des actifs sous-jacents des A-Tokens sont continuellement et automatiquement mis à jour à de courts intervalles, par l'intermédiaire de ce que l'on appelle des ticks. Un « tick » désigne la variation minimale du prix ou ce que l'on appelle l'incrément de prix, c'est-à-dire un intervalle de prix (un « **tick** »). Ce terme désigne la plus petite unité de variation d'un prix. L'incrément de prix est fixé par le fournisseur d'informations sur les prix concerné et peut varier en fonction du type d'actif sous-jacent et du prix actuel.

- 4.3. Le nombre d'A-Tokens demandés par un Client pour l'acquisition ou la résiliation par Bitpanda dans le cadre d'une transaction souhaitée représente le volume d'acquisition ou le volume de résiliation, respectivement. Il est à noter que dans le cas d'une acquisition manuelle et dans le cadre d'un Plan Bitpanda Savings, les taux d'acquisition et de résiliation ne sont pas identiques, mais une différence existe (cette différence entre le taux d'acquisition et de résiliation est ci-après appelée « **spread** »).
- 4.4. Le prix de l'actif sous-jacent pour les contrats A-Token acquis dans le cadre de Cash Plus est calculé sur la base de la Valeur nette d'inventaire (VNI), déterminée par le fournisseur du fonds de l'actif sous-jacent une fois par jour, chaque jour ouvrable désigné, et devrait être proche de 1.

Aux fins des présentes conditions relatives aux instruments dérivés, un « **jour ouvrable** » s'entend du lundi au vendredi, sauf s'il s'agit d'un jour férié en Autriche.

- 4.5. En dehors des heures de négociation du fournisseur d'informations sur les prix, Bitpanda utilise le dernier prix du fournisseur d'informations sur les prix avant la clôture de la séance boursière. Ce dernier prix de l'actif sous-jacent est appelé « **prix stable** ».
- 4.6. Lorsque des A-Tokens sont acquis par le biais d'une acquisition manuelle ou dans le cadre d'un Plan Bitpanda Savings, Bitpanda facture au Client un spread Bitpanda (« **Spread Bitpanda** ») pour chaque transaction d'acquisition. Pour plus de détails sur le Spread Bitpanda, voir le point 14. Les prix des A-Tokens affichés dans les Systèmes Bitpanda sont composés du prix de l'actif sous-jacent des A-Tokens et du Spread Bitpanda applicable.

**4.7.** Si le volume d'acquisition ou de résiliation (voir point 4.3) est à la fois supérieur au dernier volume de tick reçu du fournisseur d'informations sur les prix avant la transaction souhaitée (le volume de ticks est un nombre spécifique d'unités d'un actif sous-jacent que le fournisseur d'informations sur les prix garantit à un prix d'acquisition ou de résiliation spécifique) et supérieur à un volume minimum d'un actif sous-jacent fixé en interne par Bitpanda, alors, contrairement au point 4.2, les prix les plus récemment reçus du fournisseur d'informations sur les prix ne sont pas utilisés. Au lieu de cela, une demande automatisée, appelée Demande de devis (« **DdD** »), est envoyée au fournisseur d'informations sur les prix concernant le volume d'acquisition ou de résiliation souhaité par le Client. Bitpanda se réserve le droit de fixer le volume minimum interne pour un ou tous les actifs sous-jacents à un niveau si élevé qu'une DdD n'est déclenchée que dans des cas exceptionnels. Si le spread du prix de la DdD est inférieur ou égal à 1 point de pourcentage de plus que le spread du prix du tick au comptant reçu du fournisseur d'informations sur les prix avant la DdD, le prix de la DdD est utilisé. Si le spread du prix de la DdD est supérieur de plus d'1 point de pourcentage au spread du prix du tick reçu avant la DdD, le prix du dernier tick reçu avant la DdD est utilisé, et son spread est augmenté d'un point de pourcentage et donc plafonné. La limite supérieure du spread du prix de la DdD est donc le spread des derniers prix reçus avant la DdD plus 1 point de pourcentage (voir aussi l'exemple qui suit immédiatement). Le Client doit donc être conscient que des coûts plus élevés peuvent survenir dans ce cas.

Exemple de détermination du prix/limitation du spread dans le cas d'une Acquisition manuelle et dans le cadre d'un Plan Bitpanda Savings :

**4.8.**

	Prix de résiliation	Prix d'acquisition	Moyenne	Spread en EUR	Spread en points de %	Différence par rapport au Spread avant la DdD (tick) en points de %

<b>dernier prix avant la DdD (tick)</b>	60,90	61,08	60,99	0,18	0,3 %	
<b>Scénario 1 de DdD</b>	60,62	61,36	60,99	0,74	1,2 %	0,9 %*
<b>Scénario 2 de DdD</b>	60,46	61,52	60,99	1,06	1,7 %	1,4 %**
<b>Scénario 2 de DdD avec limitation maximale</b>	60,60	61,38	60,99	0,78	1,3 %	1,0 %***

Dans l'exemple ci-dessus, le prix indiqué dans la DdD sera utilisé dans le scénario 1 de DdD, puisqu'il dépasse le Spread du dernier prix du tick reçu d'1 point de pourcentage au plus.

Dans le scénario 2 de DdD, le dernier prix du tick reçu sera utilisé plus 1 point de pourcentage de Spread (voir la dernière ligne du tableau ci-dessus). Le Spread Bitpanda présenté au point 14.

sera ajouté à ce prix.

\* 0,9 % = Différence entre 1,2 % (= Spread en points de % du scénario 1 de DdD) et 0,3 % (= Spread en points de % des derniers prix avant la DdD (tick))

\*\* 1,4 % = Différence entre 1,7 % (= Spread en points de % du scénario 1 de DdD) et 0,3 % (= Spread en points de % des derniers prix avant la DdD (tick))

\*\*\* 1,0 % = Différence entre 1,3 % (= Spread en points de % du scénario 1 de DdD) et 0,3 % (= Spread en points de % des derniers prix avant la DdD (tick))

*Exemple 1 (scénario 1 DdD) : Un Client souhaite restituer son A-Token de Y-AG. Le dernier prix disponible du fournisseur d'informations sur les prix pour la résiliation est de 60,90 EUR. Le prix d'achat étant de 61,08 EUR, le prix moyen (la somme divisée par deux du prix de résiliation et du prix d'acquisition) des deux prix du tick est de 60,99 EUR, et le spread est donc de 0,18 EUR. En pourcentage, le Spread est donc d'environ 0,3 %. Cependant, étant donné que le Client souhaite restituer une grande quantité d'A-Tokens, et que cela dépasse à la fois la taille du tick et le volume minimum fixé par Bitpanda, un prix DdD est obtenu. Le prix DdD pour la restitution est de 60,62 EUR, et de 61,36 EUR pour l'acquisition, ce qui signifie que le spread DdD est de 0,74 EUR. Ce Spread, exprimé en pourcentage, est de 1,2 %, donc inférieur au plafond défini, qui est calculé comme suit : Spread de cotation (0,3 %) plus 1 point de pourcentage. Il en résulte un plafond total de 1,3 %. Comme le Spread de la DdD (1,2 %) n'atteint pas le plafond (1,3 %), le prix de la DdD est utilisé et le Client peut terminer à 60,62 EUR. Le prix plafond de 1,3 % serait pire pour le Client, car il ne pourrait résilier qu'à 60,60 EUR.*

*Exemple 2 (scénario 2 DdD) (sur la base des valeurs ci-dessus) : La DdD prévoit toutefois 60,46 EUR pour la résiliation et 61,52 EUR pour l'acquisition. Le Spread est donc maintenant de 1,06 EUR ou 1,7 %. Ce montant est supérieur au plafond maximal (1,3 %), c'est pourquoi le prix correspondant au plafond est appliqué (60,60 EUR). Le Client peut donc résilier à 60,60 EUR au lieu de 60,46 EUR, ce qui est plus avantageux.*

- 4.9.** Si les prix des actifs sous-jacents des A-Tokens ne sont pas disponibles auprès du fournisseur d'informations sur les prix pendant les heures de négociation, des taux provenant d'autres fournisseurs d'informations sur les

prix équivalents seront utilisés. Dans le cas où aucun prix de L&S ou d'autres fournisseurs d'informations de prix équivalents n'est disponible pour les actifs sous-jacents de l'A-Token, ou si la détermination du prix des certificats a été suspendue par l'émetteur, Bitpanda est autorisé à suspendre temporairement les options d'acquisition ou de résiliation des contrats A-Token respectifs (voir le point 8 pour plus de détails).

**4.10.** Bitpanda est à tout moment autorisée à remplacer L&S de manière permanente ou pour une période déterminée par un fournisseur d'informations de prix équivalent, ce changement de fournisseur d'informations de prix affectant également les Clients qui ont déjà acheté des A-Tokens avant le changement de fournisseur d'informations de prix et qui souhaitent résilier ultérieurement les contrats A-Token. Avant de changer de fournisseur d'informations sur les prix, Bitpanda vérifiera l'équivalence du nouveau fournisseur d'informations sur les prix avec le précédent. Il y a une « équivalence » lorsque le nouveau fournisseur d'informations sur les prix calcule et présente les prix des actifs sous-jacents du A-Token, tant sur le plan technique que temporel, essentiellement de la même manière que le précédent fournisseur d'informations sur les prix et que les Clients ne subissent aucun désavantage en raison du changement de fournisseur d'informations sur les prix. Bitpanda informera ses Clients de ce changement de fournisseur d'informations sur les prix via les Systèmes Bitpanda et/ou par e-mail.

**4.11.** En ce qui concerne les contrats A-Token qui ont des parts de fonds d'investissement comme actifs sous-jacents, Bitpanda se réserve le droit de remplacer les parts de fonds d'investissement sous-jacentes actuelles par des parts de fonds d'investissement du même type (avec des profils de risque identiques ou similaires) provenant d'autres émetteurs. Si ce changement affecte les Clients détenant des A-Tokens dont l'actif sous-jacent est constitué d'actions de ces fonds, ces Clients seront informés à l'avance via les Systèmes Bitpanda et/ou par e-mail de ce changement planifié. Ces Clients ont le droit de résilier eux-mêmes les contrats A-Token concernés dans un délai de quatre semaines à compter de la réception de l'information. Si le Client ne résilie pas ses contrats A-Token dans la période spécifiée, Bitpanda

est autorisé à résilier les contrats A-Token concernés à la fin de la période au prix courant du fonds respectif, ou à modifier les contrats A-Token de sorte que les actions du fonds du nouvel émetteur servent désormais d'actif sous-jacent aux contrats A-Token concernés. Le Client sera informé, dans la notification correspondante, des implications et des conséquences juridiques de ses actes.

## **5. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ, AUTORISATION D'ANNULATION**

- 5.1.** En cas de perturbations du marché (voir point 6), de problèmes techniques (voir point 7) ou de suspension temporaire des A-Tokens (voir point 8), le capital investi par le Client en rapport avec les contrats A-Token affectés (existants) reste engagé, et le risque lié au prix du Client persiste pendant toute la durée de ces événements. Bitpanda est seul responsable de tous les dommages, pertes de profits et/ou préjudices consécutifs ou autres inconvénients de toute nature pour le Client résultant de l'occurrence de tels événements, uniquement dans les cas d'intention ou de négligence grave imputables.
- 5.2.** Bitpanda n'assume aucune responsabilité pour les pertes totales survenues ou pouvant survenir pour le Client en raison de décisions prises indépendamment concernant l'acquisition ou la résiliation de contrats A-Token. Ni Bitpanda, ni les Services financiers, ni aucune autre société du groupe Bitpanda ne fournissent de conseil (en investissement) au Client. Le Client prend ses décisions d'investissement concernant l'acquisition ou la résiliation des contrats A-Token uniquement de par lui-même et doit donc supporter toute perte totale potentielle associée à l'acquisition ou à la résiliation des contrats A-Token. Il est conseillé au Client de demander l'avis d'un professionnel avant d'acquiescer ou de résilier un contrat A-Token.
- 5.3.** En outre, Bitpanda n'est pas responsable des dommages, des pertes de profits, des dommages consécutifs ou des désavantages de toute nature pour le Client, ou des dommages de tiers survenus au Client en relation avec l'acquisition, la détention ou la résiliation des A-Tokens en raison de forces majeures, d'émeutes, de guerres ou d'événements naturels, ou d'autres événements non imputables à Bitpanda.

**5.4.** Dans les cas particuliers où Bitpanda ou le Client est économiquement désavantagé par rapport aux conditions habituelles du marché après des transactions liées à des contrats A-Token, Bitpanda a le droit de corriger ou d'inverser ce désavantage de manière proportionnelle et rétrospective. Ces « cas particuliers » comprennent les cas de perturbation du marché tels que décrits au point 6, ainsi que d'autres cas où les transactions entre Bitpanda et un Client concernant des contrats A-Token ont été conclues dans des conditions de marché inhabituelles (ce que l'on appelle les « mistrades » ou transactions erronées). En cas de « mistrade », la transaction en question sera annulée à la demande du Client concerné ou sur la base de la décision de Bitpanda (qui prendra en compte de manière appropriée les intérêts du Client). Le droit d'annuler la transaction concernée accordé en vertu du présent point 5.4 n'affecte pas les autres droits prévus par les dispositions générales du droit civil, du droit commercial ou du droit de la consommation, en particulier tout droit de rétractation éventuel dont disposerait le Client.

**5.5.** Il est explicitement précisé que les Services financiers, dans le cadre des contrats A-Token, ne deviennent à aucun moment débiteurs des Clients. Les activités de Bitpanda, qui émet l'A-Token, ou d'autres entreprises du groupe Bitpanda, ne sont pas attribuées aux Services financiers. Par conséquent, si les Clients des Services financiers des entreprises du groupe Bitpanda ne récupèrent pas un crédit lié aux contrats A-Token, il n'existe pas de compensation par le biais du mécanisme de compensation légal des investisseurs pour les entreprises d'investissement autrichiennes, (Wertpapierfirmen) GmbH.

## **6. PERTURBATIONS DU MARCHÉ**

**6.1.** Une perturbation du marché existe si l'un des événements énumérés ci-dessous s'est produit en relation avec le sous-jacent d'un A-Token :

**6.1.1.** Perturbation des transactions : La négociation de l'actif sous-jacent est suspendue ou fortement restreinte sur une plateforme de trading.

**6.1.2.** Perturbation de la plateforme de trading : Sur une plateforme de trading, la capacité des acteurs du marché à effectuer des transactions portant sur l'actif sous-jacent est considérablement réduite ou la

conclusion de ces transactions est généralement interdite.

- 6.1.3.** Non-ouverture ou fermeture anticipée d'une plateforme de trading : Une plateforme de trading n'ouvre pas à l'heure normale d'ouverture des marchés ou la plateforme de trading concernée ferme avant l'heure normale de clôture des marchés, à moins qu'il ne s'agisse d'une fermeture planifiée de la plateforme de trading qui a été annoncée à l'avance en temps utile.
- 6.1.4.** Indices d'une mauvais calcul des prix : Il existe un soupçon justifié que la formation du prix sur une plateforme de trading concernant l'actif sous-jacent est incorrecte. Cette suspicion peut résulter, par exemple, d'écart de prix importants et/ou de fluctuations entre différents fournisseurs d'informations sur les prix.
- 6.1.5.** Suspension de la détermination du prix par l'émetteur : L'émetteur d'un certificat (qui sert de sous-jacent à un A-Token) suspend la détermination du prix en relation avec le certificat (dans le cas des certificats, la détermination du prix est généralement effectuée par l'émetteur par le biais d'un mécanisme de tenue de marché sur la base de modèles de prix internes).

Aux fins de la présente section 6.1, on entend par « plateforme de trading » l'une des plateformes suivantes : (a) Lang & Schwarz Exchange ou Lang & Schwarz TradeCenter, (b) Tradegate Exchange, et (c) négociation directe auprès de la Société Générale.

## **7. PROBLÈMES TECHNIQUES DANS LES SYSTÈMES BITPANDA**

- 7.1.** Les motifs techniques ou opérationnels comprennent, par exemple, le manque de capacités de connexion, les erreurs d'affichage des prix, les erreurs ou les problèmes concernant la formation des prix, les défauts des interfaces techniques et les pannes de système.
- 7.2.** En outre, il peut y avoir des restrictions et des interruptions temporaires planifiées les Systèmes Bitpanda (en particulier pour les mises à jour). Dans ces cas, Bitpanda s'efforcera d'informer les Clients à l'avance via les Systèmes Bitpanda et/ou par courrier électronique.

## 8. SUSPENSION TEMPORAIRE DES A-TOKENS PAR BITPANDA

- 8.1. Étant donné que la possibilité de résilier les contrats A-Token en dehors des heures de négociation est un service volontaire fourni par Bitpanda, Bitpanda est autorisée à tout moment - et donc sans être liée par les restrictions présentées au point 8.2 - à suspendre temporairement ce service en dehors des heures de négociation. Par conséquent, le Client n'a pas le droit d'acquérir ou de résilier des contrats A-Token en dehors des heures de négociation.
- 8.2. Bitpanda est autorisée à (i) à tout moment, à sa discrétion et en présence de raisons importantes, suspendre l'option d'acquisition, et (ii) l'option de résiliation conformément au point 12, lorsque des raisons importantes existent, suspendre temporairement ces options pour un ou tous les A-Tokens affichés dans les Systèmes Bitpanda pendant les heures de négociation.
- Une suspension temporaire se produit lorsqu'il n'est plus possible pour tous les Clients ou pour certains d'entre eux d'acquérir et/ou de résilier des contrats A-Token pendant une période limitée (« **Suspension** »).
- 8.3. Une raison importante de suspendre temporairement les contrats A-Token pour tous les Clients se présente dans les cas suivants :
- 8.3.1. dans le cas d'annonces ad hoc ou de rapports médiatiques comparables concernant un actif sous-jacent, qui pourraient entraîner des mouvements de prix significatifs ;
  - 8.3.2. en cas de fluctuations importantes du prix d'un actif sous-jacent de plus de 10 % ;
  - 8.3.3. en cas de perturbation temporaire du marché concernant un actif sous-jacent conformément au point 6 ;
  - 8.3.4. si, pour un instrument sous-jacent, on ne dispose ni des prix de Lang & Schwarz ni de ceux d'autres fournisseurs de services d'information sur les prix équivalents (voir le point 4.8) ;
  - 8.3.5. dans les cas mentionnés au point 9 ou au point 10 ;
  - 8.3.6. lorsque les actifs sous-jacents des A-Tokens respectifs, détenus par

Bitpanda, ne sont plus disponibles en quantités suffisantes, ce qui n'affecte que le processus d'acquisition des A-Tokens ;

**8.3.7.** lors de l'identification des raisons des risques internes ; et

**8.3.8.** d'autres raisons importantes comparables, par leur importance, leur portée et leur pertinence, à celles mentionnées aux points 8.3.1 à 8.3.7.

**8.4.** Les motifs de risque interne visés au point 8.3.7 se produisent notamment lorsque les paramètres et lignes directrices internes en matière de risque ou d'autres seuils internes sont atteints, que l'acquisition dépasserait les seuils de risque ou qu'il existe des circonstances similaires.

**8.5.** Dans les cas énumérés au point 8.3, la suspension temporaire respective s'applique à partir du moment où Bitpanda met en œuvre la suspension temporaire jusqu'à sa résiliation par Bitpanda. Une suspension temporaire sera rapidement levée dès l'élimination de la raison importante visée au point 8.2 ou, si possible, dans un délai de trois jours ouvrables afin de permettre la résiliation en temps utile des contrats A-Token concernés pour les Clients. Si cela n'est pas possible dans certains cas, une solution économiquement comparable sera recherchée.

**8.6.** Une raison importante de suspendre temporairement les contrats A-Token concernant des Clients individuels existe si des exigences réglementaires ou d'autres dispositions légales, ou des ordres administratifs ou judiciaires, nécessitent une telle suspension temporaire, ou s'il existe un soupçon justifié que le Client s'est engagé dans des actions frauduleuses ou abusives. Une suspension temporaire en vertu du présent point 8.6 prend fin immédiatement dès que la raison importante cesse d'exister.

## **9. NATIONALISATION, INSOLVABILITÉ, RADIATION DE LA COTE, FERMETURE DE FONDS, RACHAT D' ACTIONS, DÉTÉRIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SOUS-JACENT**

**9.1.** Il y a nationalisation lorsque Bitpanda détermine que l'actif sous-jacent d'un A-Token a été nationalisé ou exproprié, ou transféré à une autorité, une entité de droit public ou un autre organisme gouvernemental.

- 9.2.** L'insolvabilité survient lorsque Bitpanda détermine qu'une dissolution volontaire ou involontaire, une liquidation, une insolvabilité ou une procédure similaire en vertu de la loi applicable a été engagée concernant l'émetteur de l'actif sous-jacent d'un A-Token ou de ses actifs. Cette procédure entraîne le transfert de tous les actifs sous-jacents du A-Token à un syndic, un liquidateur, un administrateur d'insolvabilité ou une autorité publique, qui a seul autorité sur les actifs, ou en raison duquel il devient illégal pour les détenteurs des actifs sous-jacents de les transférer.
- 9.3.** Une radiation de la cote se produit lorsque Bitpanda détermine que la cotation de l'actif sous-jacent d'un contrat A-Token, ou son autorisation de négociation sur le marché européen, a été interrompue ou révoquée.
- 9.4.** Une fermeture de fonds se produit spécifiquement lorsque Bitpanda détermine que :
- 9.4.1.** un fonds est dissous en raison d'une absence de rentabilité (par exemple, en raison d'un dépassement de certains seuils concernant les actifs gérés du fonds), de nouvelles réglementations ou de mesures structurelles prises par l'émetteur ou la société de gestion du fonds ;
  - 9.4.2.** un fonds est dissous à la suite d'une résiliation par la société de gestion ;
  - 9.4.3.** le fonds est dissous par la banque dépositaire à la suite de la cessation des activités de la société de gestion ;
  - 9.4.4.** le fonds est dissous à la suite du rachat de toutes les actions ; ou
  - 9.4.5.** le fonds est transféré à une autre société d'investissement à la suite d'une restructuration (telle qu'une fusion).
- 9.5.** Un rachat de parts de fonds se produit spécifiquement lorsque Bitpanda détermine que l'émetteur ou la société de gestion d'un fonds rachète ou retire les parts du fonds à sa propre discrétion ou en raison d'une réplique infructueuse de l'indice de référence du fonds.
- 9.6.** Une détérioration de l'actif sous-jacent n'est pertinente que pour les A-Tokens qui ont été acquis dans le cadre de Cash Plus, et se produit lorsque Bitpanda détermine que l'actif sous-jacent d'un tel A-Token ;

- 9.6.1.** perd le statut de « fonds monétaire à court terme à valeur liquidative à faible volatilité » selon la définition du Règlement européen sur les fonds monétaires (Règlement (UE) 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires) ;
- 9.6.2.** le rendement brut moyen sur 30 jours des fonds du marché monétaire de l'actif sous-jacent tombe en dessous de 1 % par an ; ou
- 9.6.3.** le rendement brut des fonds du marché monétaire du sous-jacent est significativement négatif pendant 3 jours ouvrables consécutifs en Autriche.

Pour éviter toute ambiguïté, la résiliation du contrat A-Token concernant un A-Token acquis dans le cadre de Cash Plus n'entraînera pas la résiliation d'autres contrats dérivés avec d'autres sous-jacents acquis dans le cadre de Cash Plus.

- 9.7.** En cas de nationalisation, d'insolvabilité, de retrait de la cote, de fermeture de fonds, de rachat d'actions ou de détérioration d'un actif sous-jacent, Bitpanda se réserve le droit de résilier tous les contrats A-Token entre Bitpanda et le Client en relation avec l'actif sous-jacent concerné à la fin des heures de négociation le jour où l'événement en question est annoncé publiquement pour la première fois ou devient effectif. En outre, si ces événements se produisent en relation avec l'A-Token Cash Plus, Bitpanda a le droit de changer le MMF concerné (sous-jacent à un A-Token Cash Plus) par un autre MMF en tant que sous-jacent à l'avenir, le nouveau MMF devant avoir une structure de fonds et un profil de risque similaires à ceux du MMF précédent. Une fois que le nouveau MMF aura été sélectionné par Bitpanda, il deviendra immédiatement le sous-jacent de tous les A-Tokens Cash Plus achetés dans la devise concernée dans le cadre de Cash Plus. Bitpanda informera immédiatement le Client d'un tel changement par courrier électronique.
- 9.8.** La valeur de l'A-Token reflète tous les avantages et désavantages causés par une nationalisation, une insolvabilité, un retrait de la cote, une fermeture de fonds, un rachat d'actions ou une détérioration de l'actif sous-jacent. Cela signifie en particulier que Bitpanda compensera le Client pour tous les avantages reçus de la part de tiers (en raison et/ou suite à la survenue d'un

tel événement) lors de la résiliation du contrat A-Token conformément au point 9.7.

- 9.9.** Si Bitpanda a, par erreur, trop payé au Client ou alloué trop d'autres avantages monétaires au Client (par exemple, en raison d'un versement ou d'une allocation initialement incorrect par la banque dépositaire) en cas de nationalisation, d'insolvabilité, de radiation, de fermeture de fonds, de rachat d'actions ou de détérioration du sous-jacent, Bitpanda a le droit de corriger les positions correspondantes, y compris de manière rétrospective. Si, en cas de nationalisation, d'insolvabilité, de radiation de la cote, de fermeture de fonds, de rachat d'actions ou de détérioration de l'actif sous-jacent, une somme trop faible a été payée par erreur au Client ou si trop peu d'autres avantages monétaires ont été attribués au Client et que le Client se trouve donc dans une situation plus défavorable que celle qu'il aurait connue si le paiement ou l'attribution avait été effectué correctement (par exemple, en raison d'un paiement ou d'une attribution initialement incorrect(e) par la banque dépositaire), Bitpanda s'engage à corriger les positions correspondantes, y compris de manière rétrospective.

**10. FRACTIONNEMENT D' ACTIONS, REGROUPEMENT D' ACTIONS, ACTIONS GRATUITES, PRODUITS DE LIQUIDATION (ACTIONS D'ENTREPRISE)**

- 10.1.** Un fractionnement d'actions se produit lorsque Bitpanda détermine que les actions existantes d'une société par actions sont converties en un plus grand nombre de nouvelles actions avec une valeur nominale correspondante plus faible.
- 10.2.** Des actions gratuites sont créées lorsque Bitpanda détermine que, dans le cadre d'une augmentation de capital d'une société anonyme à partir des fonds de la société, les réserves ouvertes sont converties en capital social. En émettant des actions gratuites, les actionnaires participent au nouveau capital social proportionnellement à leur participation antérieure. Cela permet d'éviter la dilution du capital pour les actionnaires existants.
- 10.3.** Des produits de liquidation existent si Bitpanda détermine que des produits économiques positifs ont été générés à la suite de la liquidation d'une société

qui a émis les actifs sous-jacents sur lesquels les A-Tokens sont basés. Il en va de même pour la liquidation des fonds et la scission des parts de fonds existantes.

- 10.4.** Un regroupement d'actions est réputé s'appliquer si Bitpanda détermine que, en ce qui concerne une société anonyme, le nombre d'actions déjà émises sera réduit. Le capital social de la société anonyme et la valeur totale des actions resteront inchangés.
- 10.5.** Si Bitpanda reçoit des bénéfices en rapport avec des événements prévus aux points 10.1, 10.2, 10.3, 10.4 ou d'autres événements économiquement comparables aux points mentionnés ci-dessus (ensemble les « **Actions d'entreprise** ») en raison des actions détenues dans son compte-titres, Bitpanda s'efforcera, mais ne sera pas obligée, d'allouer les bénéfices correspondants aux Clients concernés qui détiennent un A-Token avec l'action affectée comme Sous-jacent. Cela est possible en allouant des A-Tokens supplémentaires, en allouant d'autres actifs dans les systèmes Bitpanda ou en accordant des avantages économiques similaires en faveur du Client, sans que ce dernier ne puisse y prétendre.
- 10.6.** Dans le cas d'un regroupement d'actions conformément à la section 10.4, cela peut également signifier que le nombre d'A-Tokens détenus par le Client est réduit en raison du regroupement d'actions et de l'augmentation de la valeur nominale, bien que la valeur économique des A-Tokens (restants) reste généralement inchangée.
- 10.7.** En ce qui concerne les autres actions d'entreprise comparables aux points 10.1, 10.2, 10.3 et 10.4, Bitpanda s'efforcera, sans y être obligée, de trouver une solution qui place le Client dans la même situation financière que s'il avait acquis l'actif sous-jacent directement (solution économiquement proche), sans que le Client ne puisse y prétendre. Ces mesures peuvent inclure l'attribution d'A-Tokens supplémentaires ou d'autres actifs dans les Systèmes Bitpanda ainsi que l'octroi d'avantages économiques similaires en faveur du Client, mais aussi la résiliation des contrats d'A-Token concernés ou des mesures similaires, ce qui sera évalué au mieux de nos connaissances et de nos convictions (en tenant dûment compte des intérêts du Client) au cas par cas.

**10.8.** Si Bitpanda a, par erreur, payé trop au Client ou alloué trop d'autres avantages monétaires au Client dans le cas d'un fractionnement d'actions, d'un fractionnement d'actions inversé, d'actions gratuites ou d'un produit de liquidation en relation avec un actif sous-jacent (par exemple, en raison d'un versement ou d'une allocation initialement incorrect par la banque dépositaire), Bitpanda aura le droit de corriger les positions correspondantes, y compris de manière rétrospective. Si, dans le cas d'un fractionnement d'actions, d'une consolidation d'actions, d'actions gratuites ou d'un produit de liquidation en relation avec un actif sous-jacent, le Client a été payé trop peu par erreur ou le Client a reçu trop peu d'avantages monétaires et que le Client est donc plus lésé qu'il ne l'aurait été si le paiement ou l'attribution avait été correct (par exemple, en raison d'un versement ou d'une attribution initialement incorrect par la banque dépositaire), Bitpanda s'engage à corriger les positions correspondantes, y compris de manière rétrospective.

**11. DIVIDENDES, DISTRIBUTIONS DE FONDS ET AUTRES DROITS, ET EXCLUSION DES DROITS DU CLIENT**

**11.1.** La détention d'A-Tokens permet au Client de participer non seulement aux variations de la valeur de l'actif sous-jacent concerné, mais aussi indirectement et proportionnellement aux dividendes d'actions ou aux distributions de fonds, conformément au présent point 11. La réclamation du Client sera admise uniquement et exclusivement contre Bitpanda et non contre des tiers, comme des plateformes de trading, émetteurs, sociétés de gestion ou autres tiers.

**11.2.** Les actifs sous-jacents des contrats A-Token sont des actions, fonds, ETN, ETC ou certificats qui sont négociés sur une plateforme de trading. Bitpanda détient les actifs sous-jacents dans son portfolio de titres et reçoit des dividendes ou des distributions de fonds, selon le type d'actif sous-jacent. Selon le Sous-jacent en question, les dividendes ou les distributions de fonds sont versés une ou plusieurs fois par an. Les entreprises concernées peuvent également décider de ne pas verser de dividendes ou de distributions de fonds.

**11.3.** Les paiements de dividendes relatifs aux actions sont proposés par la direction de la société concernée et décidés par l'assemblée générale des

actionnaires. Lors de l'assemblée générale, la société annonce le jour où l'action sera à nouveau négociée sans dividende (« **ex-day** »). Le jour précédant l'ex-day est donc le dernier jour où l'action est encore négociée, dividendes compris (« **cum-day** »). Il existe également une date d'enregistrement à laquelle une action doit être détenue jusqu'à la fin de cette date d'enregistrement pour recevoir des dividendes (« **date d'enregistrement** »).

- 11.4.** Comme pour les actions d'une société (voir point 11.3 ci-dessus), un fonds définit une date d'expiration, une date d'enregistrement et une date de versement. Il détermine qui reçoit les distributions du fonds et quand elles sont payées. Ces distributions sont effectuées selon un calendrier différent de celui des actions détenues par le fonds et varient d'un fonds à l'autre.
- 11.5.** Dans le cas des A-Tokens acquis par le biais d'une Acquisition manuelle ou dans le cadre d'un Plan Bitpanda Savings, la date de paiement des dividendes ou des distributions de fonds suit quelque temps après la date d'expiration et la date d'enregistrement et varie en fonction du type d'actions ou de fonds. Dans le cas des A-Tokens achetés dans le cadre du programme Cash Plus, la date de paiement des distributions de fonds aura lieu le quatrième jour ouvrable ou aux alentours du quatrième jour ouvrable après le dernier jour du mois civil au cours duquel la distribution de fonds correspondante a été payée à Bitpanda.
- 11.6.** Pour que le Client ait droit à un paiement de dividende ou à une distribution de fonds, il est essentiel qu'il acquière des A-Tokens relatifs à l'actif sous-jacent concerné avant le jour de cumul en question et qu'il conserve ces A-Tokens jusqu'à la fin de la date d'enregistrement concernant les actions ou les parts de fonds.
- 11.7.** Il est explicitement souligné que pour bénéficier d'un droit sur les dividendes ou les distributions de fonds, le Client doit avoir acheté le contrat A-Token avant le *cum day* et ne doit pas le résilier avant la fin de la date d'enregistrement ; ainsi, le Client doit conserver les A-Tokens pendant le *cum day* et jusqu'à l'expiration de la date d'enregistrement. Compte tenu des restrictions susmentionnées, le Client a droit à l'attribution d'un dividende ou d'une distribution de fonds correspondant (conformément à la présente

section 11). Dans le cas des A-Tokens achetés dans le cadre de Cash Plus, une commission de paiement (telle que définie dans la section 14.1.2) est prélevée. Bitpanda calculera pour les Clients concernés la part des dividendes ou des distributions de fonds qui leur revient au plus tard dans les 20 jours calendaires suivant la réception des dividendes ou des distributions de fonds (voir la section 11.7.3). Dans les 14 jours calendaires suivants, Bitpanda créditera les montants proportionnels des dividendes ou les montants de distribution des fonds aux Clients par l'intermédiaire des Systèmes Bitpanda. Pour les A-Tokens achetés dans le cadre de Cash Plus, des règles spéciales s'appliquent (voir le point 11.7.4 ci-dessous). Le calcul du droit au dividende ou du droit aux distributions de fonds pour chaque Client est basé sur un extrait de la base de données interne de Bitpanda aux dates clés respectives de l'actif sous-jacent d'un A-Token. Le calcul ou l'attribution des dividendes ou des distributions de fonds s'effectue donc comme suit :

- 11.7.1.** Bitpanda reçoit les dividendes ou les distributions de fonds pour toutes les actions ou unités de fonds détenues sur son compte-titres, la plateforme de trading respective déduisant et retenant ses frais d'expédition avant de payer les dividendes ou les distributions de fonds à Bitpanda (voir la section 14.5) ;
- 11.7.2.** Les obligations fiscales ainsi que les déductions des dividendes ou les déductions liées aux distributions du fonds sont à la charge du Client. Les impôts et autres déductions similaires sont soustraits avant le versement. Bitpanda s'efforcera, sans y être obligé, d'éviter ces déductions et toute double imposition ;
- 11.7.3.** Le montant restant après les déductions mentionnées aux points 11.7.1 et 11.7.2 est réparti en conséquence. Ceci est déterminé en calculant le pourcentage d'A-Tokens liés à un actif sous-jacent spécifique détenus par tous les Clients aux dates de référence respectives, et le nombre d'A-Tokens qui ne sont pas en possession du Client. Ainsi, les dividendes ou les distributions de fonds sont divisés en fonction de la propriété des A-Tokens, aux dates de référence respectives. Pour les A-Tokens qui ne sont pas détenus par

des Clients, Bitpanda reçoit les dividendes ou les distributions de fonds correspondants. Les dates clés respectives des actifs sous-jacents des A-Tokens sont en conséquence affichées dans les Systèmes Bitpanda ;

- 11.7.4.** Les dividendes ou distributions de fonds à attribuer (à l'exception de Cash Plus, voir ci-dessous) sont calculés selon la formule suivante : (dividendes reçus ou distributions de fonds telles que définies dans la section 11.7.1 multipliés par la part d'A-Tokens du Client concerné) divisé par le nombre total d'A-Tokens détenus par le Client et ceux qui ne sont pas en sa possession. Pour les A-Tokens achetés dans le cadre de Cash Plus, une commission de paiement (telle que définie au point 14.1.2) est ensuite déduite. Pour les A-Tokens Cash Plus, le taux d'intérêt quotidien exact pour chaque Client est calculé sur la base des flux de trésorerie quotidiens de chaque mois. Les distributions du MMF sous-jacent aux A-Tokens Cash Plus sont cumulées et déclarées jusqu'au dernier jour civil du mois précédent inclus. Les distributions sont créditées au Client le quatrième jour ouvrable de chaque mois. La détermination du dividende ou de la distribution de fonds à allouer à un Client est effectuée par les Systèmes Bitpanda.

Exemple à titre d'illustration : Bitpanda détient 10 actions de B-AG. Le Client A détient 0,5 A-Token, le Client B détient 7 A-Tokens et le Client C détient 1,8 A-Token (chacun de B-AG). Les Clients détiennent donc un total de 9,3 A-Tokens de B-AG. Bitpanda reçoit 1 € de dividende par action, soit 10 € moins une commission d'envoi de dividende de 1 €. Le « dividende perçu » selon la formule ci-dessus est donc de 9 euros. Le Client A reçoit 0,45 € ( $[9 € * 0,5 \text{ unité}] / 10 \text{ unités}$ ), le Client B reçoit 6,3 € ( $[9 € * 7 \text{ unités}] / 10 \text{ unités}$ ) et le Client C reçoit 1,62 € ( $[9 € * 1,8 \text{ unité}] / 10 \text{ unités}$ ) en dividendes attribués. Bitpanda reçoit les 0,63 € restants pour les « A-Tokens restants » (0,7 A-Token).

Exemple pour Cash Plus : Le Client A a un solde en E-Money de 10 000 EUR et opte pour Cash Plus. Le rendement est calculé quotidiennement sur la

base du taux d'intérêt variable de l'actif sous-jacent du MMF (par exemple, 2,4 %) fixé le jour ouvrable suivant pour le jour (ou les jours) précédent(s). Le calcul est basé sur la « méthode de l'intérêt simple » et sur une durée de 365 jours. En supposant que le solde Cash Plus du Client A reste à 10 000 EUR et que le rendement reste inchangé pendant les vingt premiers jours, le Client a droit à une distribution quotidienne de 0,6575 centimes. Le 21<sup>e</sup> jour ouvrable, 5 000 EUR sont crédités sur le solde Cash Plus du Client A et le rendement passe à 2,5 %. Le Client A reçoit 1,0274 EUR par jour, également crédité au solde du fonds. Le 26<sup>e</sup> jour, le Client A retire 15 000 EUR, ce qui ramène son solde Cash Plus à zéro. Pour les jours restants du mois, le Client A ne reçoit aucune autre distribution. Le quatrième jour ouvrable du mois suivant, toutes les distributions quotidiennes créditées le mois précédent sont versées au Client, avec la commission de versement déduite. Dans l'exemple ci-dessus, le Client recevrait environ 18,29 EUR.

**11.7.5.** Le Client est informé de l'attribution des dividendes respectifs ou des distributions de fonds par le biais des Systèmes Bitpanda ou par e-mail. Cette notification comprend le montant du dividende ou de la distribution du fonds en rapport avec les A-Tokens détenus par le Client et, dans le cas des A-Tokens achetés dans le cadre de Cash Plus, avec la commission de paiement déduite (telle que définie dans la section 14.1.2). À la demande du Client, une ventilation plus détaillée du dividende/de la distribution, moins les frais proportionnels, est fournie.

**11.7.6.** Si Bitpanda reçoit des dividendes ou des distributions de fonds partiellement sous forme d'actions ou d'unités de fonds, ces actions et unités de fonds sont transmises aux Clients sous forme d'A-Tokens sur une base proportionnelle. Le calcul et le processus sont effectués conformément aux sections 11.7.1 à 11.7.5.

**11.8.** En ce qui concerne les A-Tokens Cash Plus, Bitpanda a la possibilité de distribuer le versement (moins les frais de paiement ; voir la section 14.1.2) soit (i) au Client sous forme d'E-Money et d'échanger cette E-Money en A-Tokens Cash Plus le même jour, soit (ii) de payer directement en A-Tokens

Cash Plus. Les deux options donnent lieu à la même commission de paiement et à la même valeur d'A-Tokens Cash Plus reçue par le Client.

**11.9.** Le Client n'a à aucun moment le droit à

**11.9.1.** L'émission ou la livraison physique des actifs sous-jacents des A-Tokens ;

**11.9.2.** L'exercice des droits associés aux actifs sous-jacents, en particulier :

(i) les droits de vote ;

(ii) les droits de souscription en cas d'augmentation de capital ;

(iii) les dividendes ou les distributions de fonds de toute nature, à l'exception du droit du Client aux dividendes ou aux distributions de fonds de Bitpanda, conformément aux sections 11.1 à 11.7 ;

**11.9.3.** une attribution de Sous-jacents spécifiques ; et

**11.9.4.** d'autres droits qui ne sont pas expressément énoncés dans les présentes Modalités des produits dérivés (à moins que le Client n'y ait droit en vertu de la loi).

## **12. RÉSILIATION PAR LE CLIENT**

**12.1.** Le Client peut résilier un contrat A-Token à tout moment. Dans le cas d'A-Tokens acquis par le biais d'une Acquisition manuelle ou dans le cadre d'un Plan Bitpanda Savings, le Client peut faire une offre de résiliation à Bitpanda dans les Systèmes Bitpanda, que Bitpanda acceptera conformément à ces Modalités des produits dérivés. Dans le cas d'A-Tokens acquis par le biais de Cash Plus, le Client peut se retirer de Cash Plus conformément aux présentes Modalités des produits dérivés. La résiliation a lieu au prix affiché dans les Systèmes Bitpanda pour les A-Tokens respectifs (et effectuée conformément à la section 4).

**12.2.** Sont exclus de la possibilité de résilier les contrats A-Token à tout moment, et conformément à la section 12.1, les cas de perturbations du marché (section 6) et les problèmes techniques des Systèmes Bitpanda (section 7), les suspensions temporaires de l'option de résiliation des contrats A-Token conformément à la section 8, ainsi que les cas de nationalisation, faillite, retrait de la cote, fermeture de fonds, rachat d'actions et détérioration de

l'actif sous-jacent (section 9) (chacun en relation avec le(s) contrat(s) A-Token affecté(s) par un tel événement). Cette exclusion de la possibilité de résilier les contrats A-Token à tout moment s'applique, sauf indication contraire dans les présentes Modalités des produits dérivés, jusqu'à ce que l'événement en question cesse d'exister.

### **13. RÉSILIATION PAR BITPANDA**

**13.1.** Bitpanda est autorisée à mettre fin à tous les contrats A-Token ou à certains d'entre eux conclus avec le Client sur notification d'un préavis de quatre semaines, une notification appropriée au Client via les Systèmes Bitpanda et/ou par e-mail étant suffisante. Pendant la période de résiliation en cours, le Client peut résilier lui-même les contrats A-Token à tout moment. Si cela n'est pas fait, les contrats A-Token concernés seront résiliés à la fin de la période de résiliation au prix actuel de l'actif sous-jacent (sans le spread Bitpanda).

**13.2.** En cas de suspicion d'activités frauduleuses, de blanchiment d'argent ou d'autres activités pénalement répréhensibles de la part du Client, ou en présence d'autres raisons importantes liées au Client (par ex., des informations incorrectes fournies par le Client concernant les obligations légales générales en relation avec Bitpanda ou le respect des obligations légales réglementaires ou similaires par Bitpanda) rendant impossible ou déraisonnable pour Bitpanda le fait de maintenir le(s) contrat(s) A-Token avec le Client, Bitpanda peut résilier tout ou partie des contrats A-Token individuels détenus par le Client (selon que les raisons importantes se rapportent à des contrats A-Token individuels ou à tous les contrats A-Token détenus par le Client), immédiatement et sans préavis.

**13.3.** Les cas de résiliation des contrats A-Token par Bitpanda conformément à la section 9 sont exclus de l'option de résiliation conformément à la section 13.1.

### **14. SPREAD, COÛTS ET FRAIS BITPANDA POUR LE CLIENT**

**14.1.** Bitpanda facture les frais suivants lors de l'acquisition et de la résiliation des contrats A-Token :

**14.1.1.** Pour les A-Tokens acquis par le biais d'une Acquisition manuelle ou dans le cadre d'un Plan Bitpanda Savings : Le spread Bitpanda, qui

est basé sur le prix d'acquisition ou de résiliation de l'actif sous-jacent respectif d'un contrat A-Token. Le spread Bitpanda est généralement facturé pour chaque transaction, c'est-à-dire pour chaque acquisition et chaque résiliation d'un contrat A-Token. Les prix que Bitpanda reçoit du service d'information sur les prix incluent déjà sa marge. Le spread Bitpanda dépend de l'heure de trading souhaitée par le Client. En fonction de l'heure, le spread diurne Bitpanda (voir la section 14.2) ou le spread nocturne Bitpanda est facturé (voir la section 14.3). De plus amples détails sur le montant et la méthode de calcul de ces frais sont présentés dans le Document relatif à la transparence des coûts et le prospectus de l'A-Token.

**14.1.2.** Pour les A-Tokens Cash Plus, les dispositions suivantes s'appliquent : Le Client accepte que Bitpanda retienne des frais de service sur chaque distribution créditée (« **frais de versement** »). Ces frais de versement sont automatiquement déduits des distributions avant qu'elles ne soient versées au Client. En fonction du « Niveau BEST VIP » du Client le jour de la distribution (tel que défini dans la section 1 de l'Annexe I des conditions du Programme de fidélité Bitpanda), les frais de versement retenus par Bitpanda sont les suivants (chacun en tant que pourcentage de la distribution) :

Niveau BEST VIP	Frais de versement
Sans Niveau BEST VIP	20 %
Niveau 1	18 %
Niveau 2	16 %
Niveau 3	14 %
Niveau 4	12 %
Niveau 5	10 %

Pour plus d'informations sur les frais de transfert, voir le point 14.5. De plus amples détails sur les frais de versement sont fournis dans le

document de transparence des coûts et le prospectus de l'A-Token.

**14.2.** En ce qui concerne le spread Bitpanda, les prix fournis par les services d'information sur les prix sont toujours utilisés pendant les heures de négociation (voir la section 4). En conjonction avec ces prix, le spread Bitpanda est calculé (sans doublement du spread du lundi au vendredi de 08 h 30 à 22 h 00 HNEC/HAEC (« **heures normales** »), appelé « **spread diurne Bitpanda** »). Plus précisément, le prix d'acquisition est multiplié par 1,005 (1 + 0,5 %) et le prix de résiliation par 0,995 (1 - 0,5 %). Le prix affiché au Client au cours du processus d'acquisition ou de résiliation inclut déjà ce spread Bitpanda, et le Client est informé de ces coûts facturés au cours de ces processus.

**14.3.** En dehors des heures de négociation (comme expliqué à la section 4.4), un prix stable est utilisé. Pendant les week-ends et les jours fériés (« **heures du week-end et de nuit** »), Bitpanda double le spread, et ce prix est multiplié par 1,005 ou 0,995 (voir la section 14.2), collectivement appelé le « spread nocturne Bitpanda ». Ainsi, les coûts pendant le week-end et la nuit avec le spread nocturne Bitpanda sont plus élevés que les coûts pendant les heures normales avec le spread diurne Bitpanda. Il est explicitement noté que Bitpanda fixe un plafond au doublement du spread, Bitpanda ajoutant un maximum de 1,5 % au prix d'acquisition et au prix de résiliation. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que le spread global soit supérieur à 3 %, car seul le doublement du propre spread de Bitpanda est limité à 3 %. Le calcul est détaillé comme suit :

14.3.1. Le dernier prix fourni par le fournisseur de services d'information sur les prix avant la clôture de la négociation est utilisé jusqu'à ce que la négociation reprenne, et ce prix peut également être consulté sur la page d'accueil du fournisseur de services d'information sur les prix en dehors des heures de négociation.

14.3.2. Par rapport au dernier prix transmis par le fournisseur de services d'information sur les prix conformément au point 14.3.1, le spread absolu est calculé en soustrayant le prix de résiliation du prix d'acquisition.

14.3.3. Bitpanda double le spread absolu (le doublement étant limité

conformément à la section 14.3) et le divise ensuite de manière égale entre le prix d'acquisition et le prix de résiliation.

**14.3.4.** Sur la base de ces prix d'acquisition et de résiliation majorés, le prix est multiplié par 1,005 ou 0,995 (comme indiqué au point 14.2).

**14.3.5.** Exemple :

	<b>Durant les heures normales (spread diurne Bitpanda)</b>	
	Prix de résiliation	Prix d'acquisition
Prix reçu du fournisseur de services d'information sur les prix	100,00	100,20
Y compris un ajustement des prix de 0,5 %	99,50	100,70
Spread absolu	(100,20 - 100 =) 0,20	
	<b>Pendant le week-end et la nuit (spread nocturne Bitpanda)</b>	
	Prix de résiliation	Prix d'acquisition
Prix reçu du fournisseur de services d'information sur les prix avant la clôture des opérations de négociation	100,00	100,20
Prix reçu du fournisseur de services d'information sur les prix avant la clôture des opérations de négociation, incluant le double spread	99,90	100,30
Y compris un ajustement des prix de 0,5 %	99,40	100,80
Double spread	(0,20 x 2 =) 0,40  1.) 0,20 du fournisseur de services d'information sur les prix,	

	2.) 0,20 de Bitpanda, soit 0,10 chacun ajouté aux prix de résiliation et d'acquisition
--	--

**14.4.** En général, aucun coût supplémentaire, tel que des droits de garde, taux d'intérêt négatifs ou autres, n'est facturé séparément. Il n'y a surtout pas de coûts minimaux ou fixes. Le spread Bitpanda, tel que mentionné dans la section 14.1, couvre également tous les coûts des Services financiers. Par conséquent, la détention d'un A-Token n'entraîne pas de frais, sauf dans le cadre de la fourniture d'un dividende ou d'une distribution de fonds (voir section 14.5) ou pour les frais associés à un autre événement spécial (tel que défini à la section 10) - Les coûts ne sont encourus que lors de l'acquisition et de la résiliation d'un contrat d'A-Token conformément à la section 14.1. En ce qui concerne les A-Tokens dont l'actif sous-jacent est un fonds, ETF, ETC, ETN, Token de sécurité ou certificat, il convient de noter que les coûts permanents spécifiques encourus par des tiers sont déduits directement de la valeur de l'actif sous-jacent. Les coûts permanents varient d'une année à l'autre et d'un actif sous-jacent à l'autre, car ils peuvent être liés à la performance du fonds, ETF, ETC, ETN, Token de sécurité ou certificat (par exemple, les frais de performance) ou peuvent inclure d'autres coûts variables (par exemple, l'effort de conseil du fonds, ETF, ETC, ETN, Token de sécurité ou certificat ou l'audit du fonds, ETF, ETC, ETN, token de sécurité ou certificat). Les informations sur les frais de gestion et d'administration courants concernant les A-Tokens, dont l'actif sous-jacent est un fonds, ETF, ETC, ETN, Token de sécurité ou certificat, peuvent être consultées dans les Systèmes Bitpanda et dans les fiches d'information de base/documents d'information clés respectifs en vertu du Règlement PRIIP (Règlement de l'UE n° 1286/2014).

**14.5.** Les coûts associés aux dividendes ou aux distributions de fonds encourus par Bitpanda sont proportionnellement pris en charge par les Clients, car ces coûts réduisent leur droit aux dividendes ou aux distributions de fonds en conséquence (voir la section 11). Ainsi, Bitpanda ne facture pas de frais pour les dividendes ou autres, mais répercute uniquement les coûts proportionnels de la banque dépositaire sur le Client. Les coûts totaux résultant du processus sont déduits du dividende ou de la distribution du fonds, et le

dividende ou la distribution du fonds, ajustés des coûts, sont distribués proportionnellement aux Clients. Il en va de même pour toutes les taxes déduites par la banque dépositaire ou qui deviennent exigibles pour Bitpanda.

**14.6.** Dans le cadre de campagnes de marketing/promotion, Bitpanda peut offrir aux Clients des conditions plus favorables ou ne pas facturer le spread Bitpanda. Bitpanda prend en charge les coûts des campagnes de marketing/promotion individuelles à sa propre discrétion. Ces actions ne permettent aucune réclamation future des Clients à l'encontre de Bitpanda.

## **15. GARANTIE DE LA CRÉANCE DES CLIENTS DE BITPANDA**

**15.1.** Afin de fournir au Client une sécurité supplémentaire dans le cadre de la relation commerciale liée aux A-Tokens avec Bitpanda, Bitpanda met en gage au profit du Client (a) tous les titres servant de Sous-jacents (tous les titres et autres instruments servant de Sous-jacents (actions, parts de fonds, etc.) qui sont actuellement ou à l'avenir inscrits et/ou comptabilisés dans le compte-titres maintenu auprès de la banque dépositaire de Bitpanda (les « **Titres de dépôt gagés** »), ainsi que tous les droits, réclamations et créances associés aux Titres de dépôt gagés, et (b) tous les soldes créditeurs actuels et futurs crédités sur les comptes de compensation associés aux Titres de dépôt gagés, y compris tout sous-compte maintenu par Bitpanda auprès de la banque dépositaire (les « **Comptes de compensation** »), ainsi que tous les droits, réclamations et créances associés aux Comptes de compensation (les « **Actifs gagés** », ensemble le « **Privilège** »).

**15.2.** Le Privilège sert de garantie de premier rang pour toutes les créances existantes et futures du Client à l'encontre de Bitpanda découlant de ou en relation avec les A-Tokens acquis sur la base de ces Modalités des produits dérivés (les « **Créances collatéralisées** »). Le Client accepte le gage et le Privilège en acceptant les présentes Modalités des produits dérivés.

**15.3.** Le Privilège est gagé de manière égale et de premier rang pour garantir toutes les créances existantes et futures de tous les Clients de Bitpanda en rapport avec les A-Tokens acquis sur la base des Modalités des produits dérivés. Le Client reconnaît et accepte explicitement qu'à cette fin, les Actifs

gagés sont ou seront mis en gage de manière égale, au premier rang, également en faveur d'autres Clients Bitpanda existants et futurs, indépendamment du fait que l'A-Token ait été acquis par Acquisition manuelle, Bitpanda Savings ou Cash Plus. Tous les Clients Bitpanda sont donc des créanciers gagistes de même rang en ce qui concerne les A-Tokens acquis ou résiliés sur la base de ces Modalités des produits dérivés.

- 15.4.** La condition préalable à tout type de réalisation d'un Privilège est l'existence d'un titre exécutoire juridiquement contraignant sur l'existence des Créances collatéralisées, l'ouverture juridiquement contraignante d'une procédure d'insolvabilité concernant les actifs de Bitpanda ou le rejet d'une demande d'ouverture d'une procédure d'insolvabilité concernant les actifs de Bitpanda en raison d'un manque d'actifs pour couvrir les coûts.
- 15.5.** Bitpanda a le droit de disposer des Actifs gagés dans le cadre et la portée de ses opérations commerciales ordinaires jusqu'à la délivrance d'un titre exécutoire légalement contraignant concernant l'existence des créances garanties à Bitpanda, l'ouverture légalement contraignante d'une procédure d'insolvabilité concernant les actifs de Bitpanda ou le rejet d'une demande d'ouverture d'une procédure d'insolvabilité concernant les actifs de Bitpanda en raison d'un manque d'actifs pour couvrir les coûts ; cela inclut également, dans le cadre et la portée des opérations commerciales ordinaires, la vente des Titres de dépôt gagés, l'utilisation du produit de la vente des Titres de dépôt gagés, ainsi que la disposition des soldes créditeurs crédités sur les comptes de compensation respectifs et le prêt des Titres de dépôt gagés à des tiers contre paiement de frais (prêt de titres), dans chaque cas en relation avec la fourniture de garanties en faveur de Bitpanda pour garantir pleinement la demande de remboursement de Bitpanda en tant que prêteur contre l'emprunteur respectif.
- 15.6.** Le processus d'établissement juridiquement efficace du Privilège se fait par le biais d'une notification à la banque dépositaire par Bitpanda (notification au débiteur tiers). Si la juridiction applicable prévoit un mode différent d'établissement juridiquement efficace du Privilège, Bitpanda prendra les

mesures nécessaires pour établir une garantie juridiquement efficace des créances des Clients de Bitpanda au sens de cette section.

**15.7.** Veuillez noter, en particulier, que Bitpanda n'assume aucune responsabilité pour tout risque de défaillance de l'émetteur respectif des Titres de dépôt gagés ou de la banque dépositaire.

**15.8.** Étant donné que l'acquisition de l'actif sous-jacent d'un contrat A-Token est liée aux heures de négociation, contrairement à l'acquisition de contrats A-Token, il peut y avoir un délai entre l'acceptation de l'offre du Client de conclure un contrat A-Token conformément au point 3 par Bitpanda et l'acquisition du Sous-jacent ou la comptabilisation de l'actif sous-jacent sur le compte-titres de Bitpanda auprès de la banque dépositaire.

## **16. TAXES**

**16.1.** Le Client reconnaît que l'imposition des revenus courants et des plus-values ou moins-values liées aux A-Tokens dépend de sa situation fiscale.

**16.2.** Les taxes liées aux A-Tokens sont à la charge du Client. Le Client est seul responsable du paiement de ses propres impôts et de la préparation de ses propres déclarations fiscales, pour lesquelles Bitpanda n'assume aucune responsabilité.

## **17. RÈGLEMENT EN ESPÈCES/RÈGLEMENT EN MONNAIE ÉLECTRONIQUE**

**17.1.** En ce qui concerne la résiliation des contrats A-Token conformément aux présentes Modalités des produits dérivés, le règlement est convenu exclusivement en E-Money. Cela signifie que lors de la résiliation des contrats de A-Tokens, le Client ne recevra pas le prix (de résiliation) des A-Tokens en euros, mais en E-Money (équivalent au prix (de résiliation) affiché en euros).

**17.2.** Veuillez particulièrement noter que le Client ne peut à aucun moment prétendre à la livraison des titres servant de Sous-jacents au A-Token concerné, ce qui inclut également tous les actifs et droits de livraison titrisés par les Sous-jacents.

## **18. AUCUN DROIT DE RÉTRACTATION EN VERTU DE LA LOI AUTRICHIENNE SUR LES SERVICES FINANCIERS À DISTANCE**

Si le Client est un consommateur au sens de l'Article 1, paragraphe 1, point 2, de la Loi autrichienne sur la protection des consommateurs (« KSchG »), il est informé que, conformément à la Loi autrichienne sur les services financiers à distance (« FernFinG »), il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'Article 8 de la FernFinG pour les contrats de biens ou de services conclus à distance ou hors établissement, dont le prix dépend de fluctuations des marchés financiers sur lesquelles le vendeur n'a aucune influence et qui peuvent survenir pendant la période de rétractation de 14 jours.

Ceci s'applique aux transactions conclues entre le consommateur et Bitpanda, concernant l'achat ou la résiliation de contrats A-Token, car les prix des A-Tokens dépendent des fluctuations des marchés financiers sur lesquels Bitpanda n'a aucune influence et qui peuvent survenir pendant la période de rétractation de 14 jours. Le Client n'a donc aucun droit de rétractation conformément à la FernFinG en ce qui concerne les transactions conclues avec Bitpanda concernant l'achat ou la résiliation de contrats A-Token.

## **19. OPTIONS DE RÉCLAMATION**

**19.1.** Si des litiges surviennent entre Bitpanda et le Client, ce dernier peut contacter Bitpanda à tout moment via les Systèmes Bitpanda (formulaire de contact du support) ou en envoyant une réclamation par e-mail (support@bitpanda.com).

**19.2.** En outre, les options de réclamation suivantes s'appliquent :

**19.2.1.** Si des réclamations surviennent au cours de la prestation de services d'investissement, les Services financiers de Bitpanda sont disponibles pour aider le Client. En cas de litige entre les Services financiers de Bitpanda et le Client, ce dernier peut contacter les Services financiers de Bitpanda. Les Services financiers de Bitpanda s'efforceront de régler toute réclamation à l'amiable. Si aucun accord n'est possible, les consommateurs peuvent également s'adresser aux organes de réclamation extrajudiciaires.

**19.2.2.** L'institution suivante est responsable des réclamations extrajudiciaires

en rapport avec les contrats A-Token entre Bitpanda et le Client :

Schlichtung für Verbrauchergeschäfte,

Mariahilfer Straße 103/1/18, 1060 Wien, Autriche

à contacter via :

Tél. : +43 (0)1 890 63 11, [office@verbraucherschlichtung.at](mailto:office@verbraucherschlichtung.at) et également via le site Web <https://www.verbraucherschlichtung.at/>.

**19.3.** En outre, le bureau du médiateur de l'Association des prestataires de services financiers de la Chambre économique fédérale autrichienne peut être contacté à l'adresse [fdl.ombudsstelle@wko.at](mailto:fdl.ombudsstelle@wko.at), de même que la plateforme de résolution des litiges en ligne à l'adresse [ec.europa.eu/consumers/odr](https://ec.europa.eu/consumers/odr).

## **20. DISPOSITIONS FINALES**

- 20.1.** Ces Modalités des produits dérivés relatives aux A-Tokens et toutes les transactions concernant les A-Tokens conclues entre Bitpanda et le Client sur la base de ces dernières sont soumises au droit autrichien, à l'exclusion des règles de conflit de lois du droit international privé et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Le Privilège (point 15) est soumis au droit allemand, l'actif gagé étant conservé dans une banque dépositaire en Allemagne.
- 20.2.** Les Clients de Bitpanda Asset Management GmbH (« **Clients BAM** ») concluent un contrat avec Bitpanda pour utiliser Cash Plus.
- 20.3.** Tous les litiges entre Bitpanda et les Clients découlant ou en rapport avec les A-Tokens sont soumis à la juridiction du tribunal dans le district du siège social de Bitpanda. Cette disposition s'applique aux consommateurs au sens de la KSchG uniquement si le domicile, la résidence habituelle ou le lieu de travail du consommateur est situé dans la juridiction de ce tribunal.
- 20.4.** Bitpanda est en droit d'intenter toute action contre les Clients entrepreneurs devant tout autre tribunal compétent.

- 20.5.** Les actions en justice d'un entrepreneur contre Bitpanda peuvent être exclusivement portées devant le tribunal compétent dans le district judiciaire du siège social de Bitpanda.
- 20.6.** Si les présentes Modalités des produits dérivés existent en différentes versions linguistiques, il est expressément précisé qu'en cas de contradictions, seules les dispositions de la version allemande sont contraignantes.
- 20.7.** Si une ou plusieurs dispositions des présentes Modalités des produits dérivés sont ou deviennent invalides, nulles ou inapplicables en tout ou en partie, la validité, l'efficacité et l'applicabilité des autres dispositions des présentes Modalités des produits dérivés n'en seront pas affectées et, en particulier, les principales obligations des parties en vertu des présentes Modalités des produits dérivés n'en seront pas affectées. Une disposition invalide, nulle ou inapplicable des présentes Modalités des produits dérivés n'est invalide que dans la mesure où cette invalidité, nullité ou inapplicabilité a été déterminée à l'égard d'une juridiction. Une telle décision n'aura aucun effet sur les Modalités des produits dérivés dans toute autre juridiction.
- 20.8.** Il est recommandé au Client de consulter son propre conseiller fiscal, car seul ce dernier peut évaluer et prendre en compte sa situation fiscale individuelle. C'est notamment le cas si le Client doit payer des impôts à l'étranger ou si des circonstances personnelles particulières peuvent avoir une influence sur sa charge fiscale.